

INTERFÉRENCES LINGUISTIQUES DANS *LES DEUX MARIS* DE HADIZA  
SANOUSI : POUR UNE LECTURE ETHNOCRIQUE DU ROMAN  
BURKINABÉ

Jean Carmel SANOU

Université Norbert Zongo, Burkina Faso

[carmeljeanl21@gmail.com](mailto:carmeljeanl21@gmail.com)

**Résumé :** Le roman africain écrit se présente comme une véritable banque d'information sur les cultures et les traditions des peuples africains. Les romanciers mettent alors en scène des faits de croyance, des faits cérémoniels et des faits de langue. Le présent article s'intéresse justement aux faits de langue dans le roman burkinabé écrit à travers une lecture des interférences linguistiques dans *Les deux maris* de Hadiza Sanoussi. Dans une perspective ethnocritique, nous nous intéressons dans un premier temps à la manière dont les langues africaines en générale et burkinabé en particulier interfèrent sur le français dans le texte romanesque. Nous analysons dans un second temps leur portée sur le lecteur africain. Cette lecture se fonde sur l'idée selon laquelle l'introduction des langues africaines dans le roman constitue un aspect stylistique propre à chaque auteur. Cela suppose que *Les deux maris* contient des éléments caractéristiques des faits de langue et que ces faits de langues ont une certaine influence sur le lectorat burkinabé. L'importance d'une telle analyse réside dans le fait qu'elle aide à la connaissance, à la compréhension et à la vulgarisation des faits culturels présents dans les textes romanesques africains d'expression française.

**Mots clés :** ethnocritique, langue, interférence linguistique, culturème

LINGUISTIC INTERFERENCES IN THE TWO HUSBANDS OF HADIZA  
SANOUSI: FOR AN ETHNOCRITIC READING OF THE BURKINABÉ NOVEL

**Abstract:** The written African novel presents itself as a veritable bank of information on the cultures and traditions of African peoples. The novelists then stage facts of belief, ceremonial facts and facts of language. This article is precisely interested in the facts of language in the Burkinabé novel written through a reading of the linguistic interferences in *Les deux maris* by Hadiza Sanoussi. From an ethnocritical perspective,

we are initially interested in the way in which African languages in general and Burkinabe in particular interfere with French in the novel text. We then analyze their impact on the African reader. This reading is based on the idea that the introduction of African languages into the novel constitutes a stylistic aspect specific to each author. This assumes that *Les deux maris* contains elements characteristic of language facts and that these language facts have a certain influence on the Burkinabe readership. The importance of such an analysis lies in the fact that it helps in the knowledge, understanding and popularization of the cultural facts present in the African romantic texts of French.

**Keywords** : ethnocriticism, language, linguistic interference, cultureme

## Introduction

Le roman burkinabé est caractérisé par une forte présence de valeurs culturelles. Les séances d'initiation, les séances de lutte, les travaux agraires, les cérémonies de danse, de baptême, de mariage ou les cérémonies funèbres constituent autant d'occasions pour l'écrivain burkinabé de mettre en valeur sa culture. Cela passe nécessairement par un style d'écriture particulier qui consiste à un retour aux faits de langues et/ou aux langues maternelles pour exprimer de façon fidèle sa pensée, les réalités sociales culturelles propres à son milieu. De ce fait, le roman acquiert un caractère inter linguistique d'où la nécessité d'une analyse de l'impact de ces langues ou faits de langues maternels sur le français. A travers une analyse ethnocritique de *Les deux maris* de Hadiza Sanoussi, nous nous interrogeons sur l'influence des langues africaines sur le français. Cette réflexion se fonde sur l'hypothèse selon laquelle *Les deux maris* contient des éléments caractéristiques d'une interférence linguistique. On peut dès lors se poser les questions suivantes : comment les langues africaines se manifestent-elles dans le texte romanesque ? Quelle valeur recouvrent-elles et quelle peut être leur portée sur le lecteur africain en général et burkinabé en particulier ? Pour mener à bien cette analyse, nous proposons dans un premier temps une définition des notions d'ethnocritique, de culturème de langue et d'interférence linguistique. Dans un second temps, nous procédons à une observation ethnographique des culturèmes liés aux langues et faits de langue. Nous finissons par une interprétation de ces culturèmes.

### 1. Approche définitionnelles

Pour procéder à une interprétation des interférences linguistiques dans notre corpus sous l'angle ethnocritique, il est primordial pour nous de définir les notions d'ethnocritique de la littérature et d'interférence linguistique. De ce fait, qu'entendons-nous par « l'ethnocritique de la littérature » et par la notion « d'interférence linguistique » ?

### 1.1- L'ethnocritique de la littérature

L'ethnocritique de la littérature s'intéresse à la culture dans l'œuvre et à l'œuvre. C'est une méthode d'analyse littéraire qui envisage l'interdisciplinarité comme voie ultime pour entrer dans les profondeurs d'un du texte littéraire. L'ethnocritique s'entend alors comme « l'étude de la pluralité et de la variation culturelles constitutives des œuvres littéraires telles qu'elles peuvent se manifester dans la configuration d'univers symboliques plus ou moins hétérogènes et hybrides (les jeux incessants entre culture orale et culture écrite, culture folklorique et officielle, religieuse et profane, féminine et masculine, légitime et illégitime, endogène et exogène, etc.). Présupposant qu'il y a non seulement diffraction « du même chez l'autre » mais aussi dissémination « de l'autre dans le même » (...) » Jean Marie Privat, Marie Scarpa (2010, p.18)

Ainsi, elle procède par une lecture ethnologique des culturèmes constitutives des schèmes culturels. Les culturèmes peuvent s'entendre comme des unités culturelles constitutives du savoir à l'œuvre. Ils se gardent de trouver forcément des ramifications qui lieraient nécessairement des groupes culturels à travers un fait culturel donné. Prise en tant qu'embrayeurs culturels, ils représentent des strates disparates d'une culture appartenant à un seul et même groupe culturel. Comme le précise Badea, le culturème est « défini comme unité de taille variable, porteuse d'information culturelle, le culturème est aussi un concept théorique désignant une réalité culturelle propre à une culture qui ne se retrouve pas nécessairement dans une autre ». Georgina Lungu-Badea, (2009, p.69) Lire des culturèmes liés aux langues et fait de langue c'est alors procéder à une recherche d'unités culturelles renvoyant à ces langues ou faits de langue. Les variations culturelles linguistiques sont dès lors perçues comme des traits identitaires expressifs d'une altérité culturelle qui se dégage des échanges culturels.

Nous considérons dès lors la culture du même point de vue que l'UNESCO « comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social », qui « englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances » (In « Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico city, 26 juillet- 06 août 1982).

Les langues maternelles sont ainsi indissociables des arts, des lettres et des systèmes de valeurs propres à chaque groupe social. Nous rangeons les productions littéraires dans le vaste champ que constituent les lettres. Si tant est que l'ethnocritique s'intéresse à la culture dans le texte, elle s'intéresse alors également à la langue et aux faits de langues.

Cette analyse ethnocritique de *Les deux maris* s'intéresse aux jeux de langue et de langages qui constituent des variations linguistique et influencent le français. Pour y parvenir, nous procédons par l'observation ethnographique des culturèmes qui constitue l'une des quatre phases d'analyse ethnocritique à savoir 1) l'observation

ethnographique ; 2) la situation des données recueillies dans leurs contexte ethnologique ; 3) l'interprétation ethnocritique et 4) le tête à texte.

### 1.2- *De la notion la d'interférence linguistique*

Le terme interférence peut s'entendre comme un mélange, une mise en contact ou une immixtion de deux faits ou phénomènes de nature différente. Dans ce cas, parler d'une interférence linguistique c'est parler d'un contact de langue, un mélange de deux ou plusieurs systèmes linguistique différents dans un même texte. Comme le souligne William Mackey, « *l'interférence est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on parle ou que l'on en écrit une autre* » Mackey ( 1976). Les interférences peuvent de ce fait se situer à plusieurs niveaux dont celui lexical et syntaxique. Elle tient alors en compte la notion de langue qui peut s'entendre comme un système de signes organisés propre à un groupe culturel donné et qui sert de moyen de communication. Le Larousse la définit comme « *un système de signes vocaux, éventuellement graphique propre à une communauté d'individus qui l'utilisent pour communiquer entre eux* ». Il la définit encore comme « *une manière de parler, de s'exprimer, considérer du point de vu des moyens d'expression à la disposition des locuteurs* ».

## 2. Observation ethnographique

Il s'agit ici de retrouver les culturèmes expressifs des langues et faits de langues africaines. Pour le présent article, nous retenons des culturèmes liés à la nature humaine, à l'initiation, au mariage et au divorce. Ces grandes unités culturelles laissent paraître des éléments d'interférence linguistique, expressifs des traits identitaires contenu dans le roman. Ils constituent des faits culturels noyaux, autour desquels gravites des cultuèmes constructifs du champ des interférences linguistiques du roman.

### 2.1- *La nature humaine et l'initiation*

Dans notre corpus, certains culturèmes sont utilisés pour qualifier la nature de certains personnages et d'autres pour nous entretenir sur le discours initiatique. Ainsi, pour ce qui est de la nature des personnages nous avons des culturèmes comme « d'un noir tel qu'on ne peut en trouver que dans les **brousses** africaines » ; « cette fille a un mauvais **poil** sur son corps » p.13, « si tu la prends sous ta coupe ; tu ne la **verras** pas grandir » p.13 ; « Mallam est venu ce matin m'asséner une grosse **gifle** » p.19 « on ne **châtie** pas celui qu'on n'aime pas » p.19 ; « très **versée** dans la tradition » p.21 ; « **échantillon** » ; « je crois qu'elle n'est pas **seule** » p.98.

Pour ce qui est du discours initiatique nous avons des culturèmes comme « chaque partie de ton corps que je **touche** avec la lanière, tu la laveras » p.49 ; « que chacun de son côté, vous allez vous **soigner** » p.65 ; « Oui ! Mais ça peut prendre **des années** » p.66. À ces culturèmes, nous adjoignons des culturèmes liés à l'islam. De ce fait, nous avons « Bissimilah » p.99 ; « Assalamou Aleykoum ! » ; « Wa aleykoum Salam » p.139 ; « la chahada » p.189

## 2.2. Le mariage et le divorce

Dans le texte, de nombreux culturèmes renvoient à un discours sur le mariage et la vie de couple. Nous retenons entre autre : « il aurait bien pu **donner** l'une d'elles à Ango » p.09 ; « je m'en fou de ma rival » p.25 ; « Nous vous l'avons donné avec **un seul cœur** » ; « **Vous** avez des rendez-vous avec d'autre filles ? » p. 30 ; « **Nous** n'avons d'yeux que pour toi » p.30 ; « **je** tiens à mon mari et **je** le garderai pour **moi** seul » p.37 « il allait posséder Welloré » p.42 ; « ma **coépouse**, qu'est-ce que tu attends pour manger le **haricot** que mon mari t'a servi ? » p.43 ; « tu crois que tu passeras ton temps à manger seulement du **tô** et de la **viande** ? Nous ne t'avons pas amené ici pour t'engraisser ! » p.43 ; « tu me regarde comme un **homme** se trouvant devant une **femme** » p.39 ; « il n'y a pas d'homme ici ». p.58

Nous avons également des culturèmes relatifs au divorce. Ainsi, nous avons des culturèmes comme « je ne suis pas différente d'un **bébé** » p.43 ; « il était résolu à ne plus la **toucher** » p.56 ; « je crois que maintenant tu te **suffis** » ; « je vais te dire **quelque choses** » p.85 ; « si je te **touche** encore, c'est que j'ai **couché** ma mère ! » p.189

## 3. Situation ethnologique et interprétation ethnocritique

### 3.1. Situation ethnologique

D'un point de vue ethnologique, ces multiples culturèmes renvoient à des réalités propres à la société africaines. Elles correspondent à des façons de dire les choses dans certains contextes. Dans cette perspective, pour présenter l'homme dans sa nature, il est fait usage de terme métaphorique et de la comparaison. C'est dans cette logique que Welloré est présentée comme une des beautés qu'on ne peut retrouver que dans les *brousses* <sup>40</sup>africaines. Ces culturèmes présente également certains vertu du monde noir africain à savoir la solidarité et l'entre aide. Cela explique l'engagement de Malam à parrainer le mariage de Welloré. Cela est perceptible dans l'expression « Malam est venu m'asséner une grosse gifle ». Nous avons ensuite les culturèmes relatifs à l'initiation qui sont expressif de l'enracinement du personnage africain à ses origines, à ses sources. Certains culturème comme « toucher » dans « chaque partie de ton corps que je **touche** avec la lanière, tu la laveras » p.49. En plus des culturèmes propres au discours traditionnel animiste, nous avons des culturèmes qui renvoient à l'islam. Ainsi, des notions comme « Bissimilah » et « Assalamou Aleykoum ! » attestent de la cohabitation entre des personnages de plusieurs bords religieux dans le texte.

---

<sup>40</sup> La brousse dans ce contexte renvoie au village. Elle est comparée à ces belles filles qu'on ne retrouve que dans les villages africains.

Les culturèmes relatifs au mariage rappellent sur but du mariage, ses fondements et ses exigences pour le monde noir africain. Le discours entretenu par certains culturèmes présentent une atmosphère paisible et approprié pour le bien être de la nouvelle mariée à travers les plaisanteries engagés le plus souvent par la belle-mère ou la *coépouse*<sup>41</sup> de la mariée. Des manquements graves à ces exigences peuvent alors être source de discorde et de mésentente conduisant souvent au divorce. Le discours de repudiation se fait soit dans la diplomatie comme ce fut le cas avec la vieille Inna, première coépouse de Welloré, soit dans la perversité comme ce fut le cas avec Ango. En atteste le propos suivants : « si je te **touche** encore, c'est que j'ai **couché** ma mère ! » p.189

### 3.2. *Interprétation ethnocritique*

Dans le présent article, notre interprétation ethnocritique s'opère sous l'angle de la sémiolinguistique un « modèle de l'analyse linguistique dont l'intérêt porte non seulement sur le langage dans sa dimension sociale, mais également jusqu'à la conception du social comme lieu de production linguistique ». Patrick Charaudeau, Rosine Monnerat (2029). Il faut entendre par sémiolinguistique, Ces culturèmes sont de natures différentes et renvoient donc à des réalités différentes. Le tout premier définit le roman et prévient déjà du destin du personnage principale Welloré. De ce fait, dans l'expression « avoir un mauvais **poil** sur son corps » la notion de poil dans nos langues africaines dépasse les poils en tant que partie de l'épiderme. La notion de poil est généralement utilisée dans des contextes où on fait face à des êtres surnaturels ou à une situation effrayante. On dit généralement alors que « tous mes poils marchaient ». Dans ce cas, « avoir un mauvais poil sur le corps » signifie abriter un être surnaturel en soi ou être soi-même en rapport avec des êtres surnaturels.

La deuxième expression « m'assener une grosse gifle » contrairement au sens apparent renvoie à une bonne action dont on bénéficie de la part de quelqu'un. Cependant, elle sous-entend une part de dette à rembourser sur un long ou court terme. Et la grand-mère de Welloré le souligne si bien que « on ne châtie pas celui qu'on n'aime pas ».

Nous avons ensuite l'usage de pronom dans nos langues qui traduisent l'inclusion, la cohésion et la solidarité entre les membres d'une même société. Cela est expression dans plusieurs culturèmes tels que « **Vous** avez des rendez-vous avec d'autre filles ? » ; « **Nous** n'avons d'yeux que pour toi ». Dans ces phrases, Welloré ne dissocie pas son mari de ces amis à travers l'usage du « vous » et ces dernier le confirme en lui répondant par un « Nous ».

Nous avons en plus l'utilisation de nom d'aliment comme le haricot et le soumbala. Le haricot est réputé être un aliment qui ballonne le ventre. Il est utilisé ici pour faire référence effectivement à un ventre grossi mais non par sa consommation mais par la consommation du mariage. Il est utilisé de façon métaphorique pour parler de la prise

<sup>41</sup> Grand-mère du mari.

d'une grossesse d'où son usage dans cette phrase : « ma coépouse, qu'est-ce que tu attends pour manger le **haricot** que mon mari t'a servi ? ».

Dans cette phrase « tu me regarde comme un **homme** se trouvant devant une **femme** », les notions homme/femme sont utilisées au sens figuré. Ainsi, homme ici fait référence à la virilité d'un homme, à sa capacité d'entretenir des rapports sexuels avec une femme.

Nous avons enfin dans cette phrase « si je te **touche** encore, c'est que j'ai **couché** ma mère ! » un usage particulier des termes toucher et couché. Ainsi toucher ici c'est entretenir des rapports sexuels avec quelqu'un.

#### 4. Le tête à texte

A ce niveau, il faut souligner que de nombreux auteurs à l'image d'Ahmadou Kourouma et Nazi Boni font l'usage des langues maternelles dans leur ouvrage en vue de mieux se faire comprendre par leur lectorat. Ainsi, dans *Allah n'est pas obligé*, le Malinké est mis en exergue par le personnage principale Birahima. C'est également le cas dans *Le crépuscule des temps anciens* où le bwamu est utilisé pour exprimer le quotidien du monde bwa.

Cet usage des tournures propres aux langues africaines par Hadiza Sanoussi s'explique par son ancrage dans la culture burkinabé. Ayant grandi à la frontière Burkina- Niger, elle semble garder un lien avec les langues du terroir burkinabé et en fait pleinement usage comme une marque stylistique. Pour avoir également fait quelques années d'école coranique, son expérience du monde arabe apparaît également dans ses écrits à travers des termes propres à la religion musulmane.

#### Conclusion

En conclusion, nous retenons, que cette lecture des interférences linguistiques nous a été d'une importance capitale. Elle nous a permis d'appréhender un certain nombre de notions comme l'ethnocritique, les culturèmes et la notion d'interférence linguistique. Nous avons ainsi procédé à une observation ethnographique qui nous a permis de repérer un des culturèmes en rapport avec nos langues africaines. Nous avons terminé par une analyse interprétative de ces culturèmes. Pour notre part, nous pensons que la plupart des romans burkinabé regorgent d'éléments propres aux langues africaines et leurs analyses et interprétations par le critique à travers une lecture ethnocritique reste une voie ouverte pour la promotion et la valorisation de ces langues.

#### Références bibliographiques

Georgina Lungu-Badea, Remarque sur le concept de culturème, *Translationes*, 1, 2009, p.69

Jean Marie Privat, Marie Scarpa, *Horizons ethnocritiques*, Presse Universitaire de Nancy, 2010, p.18

Patrick Charaudeau, Rosine Monnerat, « Présentation analyse sémiolinguistique du discours : conceptions et interfaces », in *Gragoatá, Niterói*, v.24, n.50 ; p.710-716, set.-dez. 2019

William Mackey, in *Bilinguisme et contact des langues*, édition Klincksieck, Paris, 19